

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 821

présenté par
M. Véran
-----**ARTICLE 11**

I. – À l’alinéa 172, substituer aux mots :

« La section 1 est complétée »

les mots :

« Le chapitre V est complété ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 173, substituer aux mots :

« à la présente section »

les mots :

« au présent chapitre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.